

# Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 8 mars 2019

## Ordre du jour

### **I. ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Renouvellement du Conseil d'Administration**

**Questions diverses**

**Votes de l'Assemblée**

### **II. RAPPORT DES SECTIONS**

### **III. RESULTATS DES VOTES**

Invités présents : Valérie LECORNET : 3<sup>ème</sup> adjointe, Sport, culture et Vie Associative, et adhérente.

Adhérents présents : 53

Pouvoirs de représentation : 39

Total d'adhérents présents ou représentés : 92

Annie-Claude Renaudin présidente de l'Amicale Laïque remercie les présents de leur participation et déclare la séance ouverte à 20h15.

---

### **I. ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

---

Avant de commencer, la secrétaire de l'Amicale Laïque, Françoise SIMON, demande aux personnes présentes si chacune a bien émargé et si elle est bien en possession de ses deux bulletins de vote, pour elle et éventuellement pour les adhérents dont elles sont mandataires. Elle explique ensuite que cette année les votes auront tous lieu à bulletins secrets. C'est pourquoi les bulletins de vote portent, au recto les 7 questions soumises au vote (rapport moral, rapport financier, etc.) et, au verso la liste des candidats au Conseil d'administration. Ces bulletins seront collationnés juste avant le rapport des sections. Elle précise que chaque vote sera évidemment précédé d'une explication.

#### **1. RAPPORT MORAL PAR ANNIE-CLAUDE RENAUDIN**

L'Amicale Laïque, mouvement d'Education populaire, dépendant de la Ligue de l'Enseignement 44 est fondé sur le principe fondamental de la laïcité.

Je ne vous apprends rien, en disant que l'Amicale Laïque de Château-Thébaud existe depuis de nombreuses décennies. A ses tout débuts, son action était essentiellement centrée sur la défense et le soutien de l'école publique. Cela reste toujours l'une de nos priorités, mais aujourd'hui les relations entre l'école publique et la mairie sont constructives et efficaces ; malgré tout nous restons bien évidemment vigilants, tout comme dans un cadre plus large, pour la défense du service public de l'éducation.

Cela fait de nombreuses années que nous avons diversifié le champ de notre action. Nous proposons de

nombreuses activités, aussi variées que possible, qui s'adressent à toutes les tranches de la population, des jeunes enfants aux seniors. Nous avons à cœur de veiller à ce qu'elles soient animées par des intervenants qualifiés pouvant apporter à nos adhérents les meilleures pratiques possibles. Nous nous sommes fixés pour priorité de les rendre accessibles à tous, c'est pourquoi nous avons établi des tarifs selon le quotient familial pour les enfants et des tarifs préférentiels pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Lors d'une assemblée de notre fédération départementale, nous avons eu connaissance du déploiement d'un nouveau système de tarification, plus respectueux des revenus familiaux. Après en avoir soumis le sujet à la validation du Conseil d'Administration, il a été décidé de l'appliquer à l'ensemble de nos adhérents enfants et adultes. Nous avons l'intime conviction que c'est la mission même d'une association telle que la nôtre.

Une autre de nos missions est de promouvoir le développement durable. Nous avons établi une charte pour sensibiliser nos adhérents à modifier leurs comportements associatifs et personnels et organisons des actions favorisant la biodiversité et le respect de l'environnement.

L'Amicale Laïque s'inscrit également dans la programmation d'évènements culturels sur la commune. Proposer des offres cinématographiques et musicales, des conférences-débats, s'inscrit pleinement dans le rôle éducatif de l'Amicale.

Il est aussi du ressort de l'Amicale Laïque de défendre les valeurs fondamentales que sont la solidarité et la fraternité. Elles se manifestent de différentes façons :

- En versant une partie ou la totalité des bénéfices réalisés lors de certaines de nos manifestations à des associations humanitaires, des associations pour la recherche médicale et pour "le droit aux vacances pour tous".
- En donnant des colis alimentaires au CCAS de notre commune.
- En préparant des denrées alimentaires pour des associations qui les distribuent à des personnes démunies. Ces missions sont possibles grâce au concours d'entreprises qui nous donnent des produits non commercialisables, que je souhaite remercier pour leur soutien.

Cette diversification ne nous éloigne pas de nos objectifs, qui restent aujourd'hui plus que jamais de favoriser le lien social et le bien-être, et l'épanouissement de chacun dans le respect des autres.

Avant de terminer, je tiens à remercier chaleureusement la mairie pour son partenariat mais également le service enfance jeunesse, le foyer de jeunes et l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique Marcel Canonnet.

Mais toutes ces actions ne seraient pas possibles sans l'équipe dynamique et disponible qui compose l'Amicale Laïque. Je remercie donc tous les membres du CA et des commissions, les responsables de section, notre webmaster et l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre cette magnifique association.

Et pour terminer je reprendrai bien la devise de notre ami Marcel Canonnet : "Aux plus déshérités, le plus d'amour"

## **2. RAPPORT D'ACTIVITE PAR FRANÇOISE SIMON ET MARIE-CLAIRE COUTARD GOURBIL.**

### **➤ Quelques chiffres**

En 2018, l'Amicale c'est plus de 400 adhérents, 18 sections dont 12 sportives et 6 culturelles, plus un groupe "Vie laïque" d'adhérents qui ne participent à aucune section mais adhèrent pour soutenir le mouvement.

A la rentrée une nouvelle section a vu le jour : le "Sport santé senior en douceur". Une autre a changé de nom pour s'appeler "Loisirs créatifs et solidarité".

Le Conseil d'Administration compte 21 administrateurs et 3 membres cooptés. Il y a 16 responsables de sections - dont certains sont aussi administrateurs - et 3 commissions : Mission verte, Animations fêtes, et Vie citoyenne.

En 2018, il y a eu 10 Conseils d'Administration (avec une participation moyenne de 15 personnes sans

compter les invités), 2 réunions de bureau et une assemblée Générale le 16 mars 2018.

## ➤ **Les instances auxquelles nous avons participé**

### **1. En lien avec La ligue de l'Enseignement FAL44**

- En décembre 2017, deux administrateurs de L'AL et un administrateur de l'Association des Parents d'élèves ont participé au stage sur la Laïcité proposé par la FAL. C'est une formation qui revient régulièrement, qui est très vivante et de grande qualité.

- Le 16 janvier, nous avons participé à une réunion d'information sur les assurances associatives (l'APAC, pour nous)

- Le 28 mars et le 6 décembre : il y a eu deux réunions regroupant les AL du secteur 6 dont nous dépendons. La première s'est déroulée à Château-Thébaud, la seconde à La Chapelle Heulin. Quelques thèmes abordés : Présentation de la Fabrique Jean Macé par Maurice BERTIAU, vice-président de la FAL44, information sur de nouveaux outils disponibles sur internet, échanges de pratiques,.... Nous avons appris que la FAL envisage de transférer ses locaux vers Malakoff pour pouvoir accueillir les formations et héberger des groupes.

- Le 19 juin et le 25 juin ont eu lieu les assemblées générales financières de l'UFOLEP 44 et de la Ligue de l'Enseignement FAL44. Nous étions à la première.

- Le 10 novembre, c'étaient les Assemblées Générales de la FAL, de l'UFOLEP44 et de l'USEP44, à Marsac sur Don. Nous avons participé à l'atelier "Transition environnementale " et à l'atelier sur les outils informatiques.

- Le 12 décembre, nous avons rencontré La ligue et l'UFOLEP44 qui nous ont proposé de participer à l'organisation pour 2019 d'une randonnée et d'une course reliant Château-Thébaud à Vertou, les deux communes qui ont participé à l'opération "Droit aux vacances pour tous" en finançant le départ d'un enfant en vacances. Cette manifestation a un double but : 1. valoriser les deux communes et 2. promouvoir l'opération "Droit aux vacances pour tous".

- Nous avons été sollicité par l'UFOLEP 44 pour donner notre position à propos de la demande d'adhésion de l'Association Pont Caffino à l'UFOLEP44. Nous avons donné notre accord pour ce partage des valeurs, avec une réserve toutefois : que les animations proposées n'interfèrent pas avec les nôtres.

### **2. Rencontre avec l'Association Pont Caffino**

Son objectif était de nous informer de la réorganisation de la gestion du site suite à la dissolution de l'Association Sèvraval. En l'attente de la stabilisation, la convention signée avec le Canoë kayak a été reconduite en l'état.

### **3. Actions en lien avec la municipalité**

- Le 5 janvier, aux vœux du maire 2 sections ont été distinguées : Lire et Faire Lire et le VTTrail pour ses 10 ans d'organisation du raid nature Caffino.

- Le local à Canoë a été inauguré, le 7 avril, en grande pompe.

- Service Enfance Jeunesse : Les 19 et 20 avril, dans le cadre du Plan Educatif Local, 9 collégiens ont découvert les plaisirs du Canoë kayak.

Dans le cadre des TAP, sur le temps de midi, tous les enfants de CM2 qui le souhaitent ont pu s'initier aussi au canoë et au kayak.

Une rencontre avec Jérémie MARCHAIS (référent animation jeunesse Château-Thébaud / St Fiacre / IFAC) et avec Nicolas FERRON (Directeur du service enfance Jeunesse) a permis d'acter un certain nombre de possibilités d'actions nouvelles à réaliser en collaboration.

- Le 14 avril, nous avons participé à la remise de médaille à Mimile, par les DDEN, pour ses 40 années d'activité en leur sein ; et le 6 juillet, nous avons répondu à l'invitation de la mairie pour la cérémonie qui a accompagné le départ en retraite de la directrice de l'école M. Canonnet, Danielle Soulard.

- Nous avons signé avec la mairie la convention à propos des carrés de jardin partagé et à propos du rucher.
- Le 1<sup>er</sup> septembre, nous avons participé au forum des associations. Le matin, une découverte de l'activité Ecole de cirque était proposée.
- Le 13 octobre, nous avons répondu à l'invitation pour l'inauguration de l'agrandissement de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaires.

#### **4. Actions en lien avec l'école et partenariat avec l'APE.**

- Le 22 juin, nous avons participé à "Lire c'est partir" organisé par l'école et l'APE avec la vente de livres à 1€.
- Nous avons fait don à l'école d'un lot de 40 livres pour enfants, que la librairie nantaise MeMo a offert à la FAL44, laquelle les a proposés aux Amicales.
- Nous avons acheté pour les besoins de l'Amicale Laïque du Jus de pommes confectionné par les parents d'élèves.
- A la rentrée, la nouvelle directrice Edwige PUCHOT, nous a autorisés à aller présenter l'Amicale Laïque dans les classes, le jour des "réunions de classe".
- Le 15 mai 2018 (avec Danielle SOULARD) et le 11 octobre (avec Edwige PUCHOT) nous avons participé aux conseils de Coop.
- En décembre, l'Amicale Laïque et l'APE ont financé la venue dans les classes de l'illustratrice nantaise: Julia WAUTERS.
- Comme chaque année, nous avons participé à la remise des livres cadeaux de Noël pour les enfants, avec l'APE.
- Nous avons participé à plusieurs réunions et à l'Assemblée Générale de l'APE. Pour 2019, diverses actions communes sont prévues.

#### **➤ Les Animations festives**

Elles sont souvent en lien avec les sections. Pour mémoire:

- Le 17 mai : les membres du Conseil d'Administration se sont offerts une récréation avec la soirée resto de l'Amicale.
- Le 2 juin : c'était la fête de l'Amicale. En final de la semaine pour le développement durable avec le lancement du Bateau en carton.
- Les 15 et 16 juin : nous avons participé à la fête de l'école.(nettoyage Espace Bois Joli, tenue du bar)
- Le 17 juin, c'était la fête de la musique. Fête très réussie, avec la participation d'Audrey DUCOUX, responsable du service Tourisme social et Loisirs Educatifs à la FAL44, et la section Ecole du cirque, qui proposaient des activités aux plus jeunes.
- Les 8 et 9 septembre, nous étions tous présents pour aider à la logistique du Raid nature Caffino organisé par la section VTTrail.

#### **➤ Environnement, Citoyenneté et Solidarité.**

##### **1. Environnement : Actions de la commission "Mission Verte"**

- **Le nettoyage de printemps** a eu lieu le 14 avril. Il y a encore eu 42 kg de déchets collectés le matin au bord des routes, 170 kg l'après-midi aux abords et dans la Maine.
- **Dans le cadre de la "Semaine européenne du développement durable"** organisée par la municipalité.
- Les artistes de Mission Verte ont créé une œuvre d'art éphémère, Dame Nature, à partir de déchets

collectés lors du nettoyage de printemps. L'œuvre a été exposée sur le rond-point mais n'a pu rejoindre Caffino où elle devait aller ensuite en raison d'un "vieillessement prématuré".

- Le 2 juin, (pour clôturer la semaine du développement durable) nous avons accueilli le Repair café du Vignoble : on apporte un objet cassé, un appareil qui ne fonctionne plus. On participe à sa réparation avec un bénévole de l'association. Ou bien on repart avec un diagnostic et les références précises de la pièce à commander. Ce jour-là, 55 kilos d'objets ont été détournés de la déchetterie. Une deuxième séance a eu lieu en décembre dans le cadre du Téléthon avec un succès plus mitigé.
- Pour le 2 juin également, l'équipe Mission verte a confectionné un bateau en carton qui a navigué sans encombre sur la Maine pendant 1h30 avec ses passagers. L'opération sera reconduite l'an prochain avec présentation, nous l'espérons, de bateaux confectionnés par d'autres associations.
  - **Le rucher du Coteau Monnier** : la récolte de miel a été un peu supérieure à celle de 2017. Les quelques pots disponibles sont revendus en circuit court. Sur les conseils de l'UNAPLA nous avons acheté un essaim d'abeilles noires pour favoriser son repeuplement sur la région. Nous avons maintenant 3 ruches.
- En novembre, il y a eu replantation de quelques arbres mellifères sur le coteau pour remplacer ceux qui étaient morts.
  - **Les carrés de jardin partagé.** Afin d'utiliser utilement une petite surface de terrain derrière la bibliothèque, l'Amicale Laïque a signé une convention de mise à disposition avec la mairie. Le terrain a été divisé en carrés de différentes tailles qui ont été proposés à des habitants, à charge pour eux de l'exploiter et de l'entretenir. Six familles sont concernées.
  - **La vaisselle** destinée au prêt a été inventoriée : de nouveaux gobelets réutilisables, des verres, des boîtes de rangement, un mixer, etc.. ont été achetés.

## 2. Citoyenneté:

- **Dans le cadre de l'action Cinéтик**, la commission Vie citoyenne a présenté 3 films suivis d'échanges entre participants :

Le 9 février : "Patient", avec une thématique sur le champ des possibles pour les personnes en situation de handicap.

Le 23 mars : "Les Suffragettes", qui évoquait les luttes pour l'égalité hommes/femmes.

Le 23 novembre : "A voix haute, la force de la parole" qui traitait de l'importance de l'oral au quotidien.

Nous avons auparavant participé le 27 janvier à un stage de formation à l'analyse filmique, au langage de l'image et à la façon de mener un débat.

- **"Trop d'écrans pour nos enfants"** : Le 14 avril, un membre du Conseil d'Administration a participé à la conférence "Trop d'écrans pour nos enfants", animée par Jacques BRODEUR, au Bignon. Il a insisté sur le fait que l'abus des écrans entraîne la banalisation de la violence, des troubles de l'attention, du développement et du sommeil.

- **Emploi d'un volontaire en service civique** : Nous avons répondu à une sollicitation de la FAL visant à l'emploi d'un/une volontaire en service civique. La FAL assure le suivi administratif. L'Amicale fournit le tuteur et assure des conditions de travail satisfaisantes au volontaire qui perçoit une petite rémunération. Marine a donc commencé son service le 15 novembre, pour 8 mois, 24 heures par semaine, avec une double mission : au sein de l'AL, préparer un support de type vidéo moderne et plaisant, pour présenter l'histoire et l'actualité de notre association. Son service est complété par une mission sur l'école à qui nous avons rétrocédé 6 heures par semaine.

## 3. Solidarité

- **Avec les jeunes** : Le 16 mars 2018, notre AG statutaire s'est terminée par une mise à l'honneur des jeunes investis sur la commune, dans les clubs sportifs (où certains sont à un haut niveau), et dans des associations partenaires.

Dans la continuité, en novembre, des jeunes de l'Association "Des unes aux autres " sont venues nous présenter leur projet "Bibli en bulle", qui consiste à mettre en place, à Tchaourou, au Bénin, une sorte de bibliothèque ambulante utilisant un triporteur. Leur présentation était assortie d'une demande de subvention à laquelle nous avons répondu positivement.

- **Engagement pour la fraternité** : Nous avons répondu à une sollicitation de la Ligue qui demandait que chaque Amicale s'engage pour la fraternité. Nous avons donc décidé de financer le départ en vacances d'un enfant dans la cadre du "Droit aux Vacances pour tous" Les bénéficiaires de la fête de la Musique devaient être imputés à cette action. Comme ils nous ont paru insuffisants, nous avons ajouté un complément pour aller au bout de notre démarche.

- **Téléthon** : Les 7, 8 et 9 décembre, l'Amicale et les Amicalistes ont participé activement au Téléthon.

- **Solidarité dans la rue** : Suite à un contact avec l'association "Solidarité dans la rue" qui distribue des repas chauds aux sans abris à Nantes, un partenariat a été réalisé avec Intermarché d'Aigrefeuille pour récupérer des légumes invendus. Des bénévoles de la section "Loisirs créatifs et Solidarité" en font de la soupe qui est donnée à l'association caritative.

### ➤ **Les discussions et débats internes**

Hormis les discussions qui ont abouti aux prises de décision évoquées précédemment, plusieurs échanges d'idées au sein du Conseil d'Administration, en réunions de bureau ou en commissions ont ponctué l'année dans divers domaines. A titre d'exemples ...

1. **Pour mettre à jour notre projet sportif quadri-annuel** qui prévoit

- la poursuite de notre politique de tarification solidaire,
- la promotion du sport en direction des seniors, des femmes et des enfants et l'ouverture aux personnes en situation de handicap.
- Le projet comporte aussi un volet environnemental.

2. **Ce projet est obligatoire pour pouvoir prétendre aux subventions CNDS**. Nous avons choisi de présenter les trois actions suivantes au CNDS :

- Pérenniser la tarification solidaire au quotient familial avec application du taux d'effort
- Promouvoir le Sport santé senior et ouvrir un 2ème niveau (en douceur) ;
- Ouvrir le canoë-kayak à l'accueil de personnes en situation de handicap par l'achat de matériel adapté.

Le CNDS a validé et subventionné nos actions.

3. **Enfin il y a le Dossier Sport Santé de niveau 1**. Nous avons eu le label en 2016. Tous les ans il faut remettre le dossier à jour. Cette année, nous avons demandé la validation de 14 créneaux ( 4 créneaux de billard en plus cette année), qui couvrent toutes les sections fédérées à l'UFOLEP, la FFCK, la FFB.

4. **Concernant l'ensemble des sections**: le point a été fait à deux reprises. On notait une excellente ambiance dans les différentes activités

- La tarification solidaire appliquée aux sections : elle est entrée en vigueur en septembre 2017 dans presque toutes les sections et en 2018, toutes les sections sauf une l'ont appliquée. Les retours des responsables sont positifs. Une question se pose pourtant. Devons-nous obliger toutes les sections sans exception à adopter cette tarification ?

- Les remboursements d'adhérents qui interrompent leur activité en cours de saison. La règle a été rappelée : le Conseil d'Administration n'étudie la demande de remboursement que pour des raisons médicales (ou d'inadaptation au groupe, pour les jeunes enfants). Si le Conseil d'Administration accorde le remboursement, celui-ci n'intervient que sur la part section et au prorata des séances déjà effectuées.

- Par ailleurs, nous avons eu deux propositions pour créer de nouvelles activités : une proposition pour des séances de yoga du son et une autre pour une activité d'encadrement. A ce jour, ni l'une ni l'autre

ne s'est concrétisée.

### ➤ Les projets 2019

- 18 janvier 2019 : La Fête de l'Amicale Laïque a eu lieu pour le plus grand plaisir de tous avec Apéritif dînatoire animé par l'orchestre ami CT Swing, un jeu et le partage de la galette.
- Le 22 mars : Séance Cinématik : "La Pirogue" (Espace Bois joli, 20h15)
- Le 27 avril : Nettoyage de printemps.
- En juin, entretien du sentier botanique.
- Le 14 juin : Randonnée avec l'APE : découverte du sentier botanique en soirée.
- Le 16 juin : Fête de la musique, à Caffino, côté Château-Thébaud.
- Le 16 juin également : Régates amicales avec les bateaux en carton.
- Les 21 et 22 juin : Fête de l'Ecole :
- Le 7 septembre : Participation au forum des associations
- Les 14 et 15 septembre : Engagement de tous pour le raid nature Caffino.
- Le 12 octobre 2019 : Un Repair Café.

Pour être toujours au courant de l'actualité de votre Amicale Laïque, pensez à consulter régulièrement notre blog, toujours parfaitement tenu à jour grâce au travail de notre Webmaster qui aimerait bien avoir un peu d'aide parfois. N'hésitez pas à le contacter si vous avez un peu de temps disponible.

### **3. RAPPORT FINANCIER PAR CECILE OLLIVIER-MARCHAND**

Cécile OLLIVIER-MARCHAND rappelle que le service comptabilité de l'Amicale Laïque est composé d'un trésorier et de trois trésoriers adjoints.

Jean-Michel RADIGOIS, suppléant de Cécile OLLIVIER-MARCHAND, chargé des cotisations et des subventions.

Michel JOGUET est chargé de la trésorerie de la section " Billard ".

Christian BRANGER est chargé de la trésorerie de la section " Canoë-kayak " avec l'aide d'Evelyne Siboude pour les adhésions et les locations d'été.

Le compte de résultats s'établit comme suit:

L'année 2018 présente un résultat excédentaire de 7 039.91€ sur un budget total de 155 957.02€ pour l'ensemble des 3 comptabilités

Le Budget prévisionnel 2019 ( toutes sections confondues) est proposé à l'équilibre pour un budget de 154 000€

Les comptes 2018, ainsi que le prévisionnel 2019, ont été vérifiés le jeudi 28 février 2018 par Patrick JEANNETEAU et Delphine MAGNIETTE, contrôleurs de gestion.

#### **Aides aux voyages d'étude :**

Cécile explique ensuite le nouveau mode de calcul des subventions d'aide aux voyages scolaires en fonction du quotient familial avec taux d'effort. Compte-tenu du grand nombre de voyages prévus en 6ème à Jean Monnet, cette année, proposition est faite d'augmenter l'enveloppe globale en la passant à 1 000€, sans changer la subvention par enfant (de 50,00 € à 120,00€ selon QF)

#### **Validation des contrôleurs de gestion :**

Nous proposons de reconduire les candidatures de Delphine MAGNIETTE et de Patrick JEANNETEAU

comme contrôleurs des comptes 2019.

### **EXPLICATION DU VOTE N°7 SUR L'OBLIGATION DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE AU QF ET AU TAUX D'EFFORT DANS TOUTES LES SECTIONS.**

Un texte explicatif a été rédigé par trois des membres du bureau. Françoise SIMON le lit pour que tous les présents aient les informations minimum.

"La tarification solidaire pour tous, enfants ET adultes, a fait sa 2ème rentrée, et est maintenant appliquée dans quasiment toutes les sections. Nous vous avons expliqué l'an dernier en quoi elle consistait, voici un petit rappel : la cotisation contient

- une part fixe qui comprend l'adhésion à la FAL, l'assurance et éventuellement l'adhésion à une fédération sportive.
- Et une cotisation section qui, elle, est basée sur le quotient familial à 8 tranches, avec application d'un taux d'effort commun à toutes les tranches.

Ce calcul permet d'adapter plus justement les cotisations aux moyens financiers de tous nos adhérents.

Les premiers constats sont encourageants. Le changement a été partout bien accueilli et d'ailleurs, les effectifs progressent.

Après l'avoir proposé à toutes les sections, en juin 2017, le Conseil d'Administration a voté sa mise en application généralisée à partir de la rentrée 2017.

Comme il s'agit d'une décision très importante, qui peut être lourde de conséquences, et dans un souci de démocratie, après plus d'un an de fonctionnement, nous souhaitons qu'elle soit entérinée et officialisée par un vote de l'Assemblée générale.

C'est l'objet du vote d'aujourd'hui auquel vous allez participer et qui porte donc sur l'OBLIGATION ou NON pour toutes les sections d'appliquer la tarification solidaire telle qu'elle a été définie ci-dessus.

Voter Oui, c'est voter pour qu'elle soit obligatoirement appliquée dans les sections.

Voter Non, c'est refuser le caractère obligatoire de cette mesure et estimer que, pour des raisons qui leur sont propres, certaines sections – par ailleurs bien respectueuses de l'esprit et des valeurs de l'Amicale Laïque- refusent d'appliquer ce mode de calcul et en utilisent un autre qui leur convient mieux."

DEBAT: La parole est alors donnée à l'assistance.

Un adhérent demande ce qui se passera si une section refuse d'appliquer cette tarification solidaire, qui n'est pas imposée par la FAL 44, que très peu d'Amicales utilisent, et aucune Amicale sur l'ensemble de ses sections. La réponse est que l'Amicale est tellement persuadée du bien-fondé de cette tarification, qu'elle peut certes, donner du temps, expliquer de nouveau, mais à l'issue de ces négociations, une section qui continuerait à refuser, devrait quitter l'Amicale.

La section Billard français se désigne comme étant concernée par cette mesure, l'Assemblée générale de section ayant décidé de ne pas appliquer le modèle proposé. Le responsable dit que la section estime appliquer une tarification solidaire, même si elle ne répond pas aux mêmes critères que ceux définis par l'Amicale Laïque. C'est par ailleurs une section qui s'investit beaucoup sur la commune, notamment auprès des jeunes ; plusieurs adhérents ont d'ailleurs passé un brevet d'animateur. Les effectifs ont bien progressé. Les responsables pensent qu'une augmentation du montant de la cotisation, inévitable avec la tarification solidaire proposée, risquerait de leur être préjudiciable en terme de nombre d'adhérents.

On demande à l'Amicale Laïque pourquoi la tarification solidaire ne s'applique pas sur l'ensemble de la cotisation mais seulement sur la part section. La réponse est qu'il s'est agi d'une mesure de prudence au début, mais qu'il faudra effectivement y réfléchir.

La question du risque financier est évoquée par la section billard. La réponse est qu'aucune section n'a perdu de l'argent avec cette tarification, et quand bien même, l'Association est suffisamment solide et bénéficie de subventions spécifiques pour cette action, elle est donc à même de faire face ou d'aider le cas échéant la section concernée.



#### **4. RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT (FRANÇOISE SIMON)**

Il y a 8 postes à pourvoir : 7 postes pour 3 ans en raison du renouvellement du tiers du Conseil d'administration et un poste pour 2 ans, du fait de la démission de Nathalie BELKHEIR que nous remercions pour son trop bref engagement à nos côtés.

8 candidats se présentent.

*Candidats sortants 2019 et renouvelant leur mandat :*

<b>Marie-Thérèse BRETIN</b>	(Resp. Randonnées pédestres)
<b>Sandrine CHOLOT</b>	(Administrateur)
<b>Stéphane KEREZEON</b>	(Resp. Badminton adultes)
<b>Christiane MARTIN</b>	(Administrateur)
<b>Eva MARTIN</b>	(Resp. Dessin enfants et Ecole de cirque)
<b>Jean-Michel RADIGOIS</b>	(Trésorier adj.- Coordinateur Sections)
<b>Marie-Claire COUTARD-GOURBIL</b>	(Resp. Arts créatifs et solidarité)

*Nouvelles candidatures*

<b>Isabelle DECOURTY</b>	(Commission Vie citoyenne – Cinétik)
--------------------------	--------------------------------------

L'élection du bureau et la répartition des tâches feront l'objet du prochain Conseil d'Administration.

Les présents sont invités à aller déposer leur bulletin de vote dans le panier prévu à cet effet avant de passer au Rapport des sections.

---

## **II. RAPPORT DES SECTIONS.**

---

### **Section « ANGLAIS » par Carole MORISSEAU :**

A partir de janvier 2018, la saison en cours a été poursuivie avec notre nouvelle professeur Jennifer PALETHORPE qui s'est rapidement glissée dans notre organisation. Elle y a apporté sa jeunesse et sa bonne humeur.

Nous avons donc deux sessions d'une durée de 1h15: une le mercredi à 19h pour les «Elementary» (ce qui correspond en gros à un niveau scolaire de Troisième) et à 20h30 pour les «Intermédiaire» (ce qui correspond en gros à un niveau scolaire de Terminale)

Pour cette année 2018-2019, les cours d'anglais ont repris le 19 septembre pour trente cours

Nous avons cette année 24 inscrits ( 13 Elementary et 11 Intermediare) avec un renouvellement d'environ un tiers des effectifs. Cette année, le recrutement s'est fait en partie par cooptation mais aussi au forum des asso. La présence de notre professeur a certainement contribué à la concrétisation des contacts pris ce jour-là.

Nous continuons le travail avec nos livres achetés il y a deux ans. Dans la mesure du possible, nous avons trouvé des solutions d'occasion pour les nouveaux entrants.

Ainsi l'année se déroule dans une atmosphère à la fois studieuse et détendue.

Nous finirons l'année le 26 juin par un dernier cours réunissant les deux niveaux suivi d'un apéritif participatif en extérieur si le temps nous le permet.

### **Section « BADMINTON JEUNES » par Jean-Michel RADIGOIS :**

A la rentrée nous avons accueilli 16 jeunes de 9 à 16 ans, pas plus, pour un apprentissage de qualité - 3 filles et 4 garçons - 14 jeunes de la commune et 2 hors commune.

Le créneau est le mercredi de 18h00 à 19h00, salle omnisports. Il est totalement encadré par Camille, une éducatrice sportive Ufolep. Les séances se passent toujours dans un esprit très amical.

Les jeunes ont la possibilité, en outre, de participer au championnat départemental Ufolep, qui se joue, en 6 journées, tout au long de la saison. A chaque journée, les jeunes qui le souhaitent, effectuent 5 rencontres ( 2 simples et 3 doubles).

Cette année, j'ai tardé à ouvrir ce championnat, car les anciens joueurs de l'an passé étaient partis à Vertou, pour mieux progresser, et les jeunes restants étaient des débutants. Mais, dernièrement, j'ai ouvert ce championnat à tous... 4 s'inscriraient pour la prochaine journée.

La saison se terminera le 15 juin par la finale avec remise des trophées, dans la grande salle de sport de Nantes : l'espace Pierre Quinion.

### **Section « BADMINTON ADULTES » par Stéphane KEREZEON :**

**Effectifs :** Les effectifs sont en forte hausse cette année, 20 personnes dont 5 filles contre 13 et 5 l'année dernière, surtout qu'il n'y a eu que 5 renouvellements ce qui veut dire 15 nouveaux.

Clairement la campagne de promotion du début d'année a porté ses fruits, article dans le journal + dans le magazine de Château-Thébaud = nouveaux adhérents.

50 % aujourd'hui sont de Château-Thébaud

Quasiment pas de débutant cette année et une forte assiduité et motivation.

**Animation :** Contrairement à cette année et aux années précédentes où nous n'avions pas renouvelé les animations, nous envisageons pour l'année prochaine, si les effectifs restent au même niveau, de reprendre un animateur pour 10 séances. Les nouvelles recrues sont demandeuses.

**Compétition :** Une nouvelle fois, nous ne nous sommes pas inscrits en compétition UFOLEP par contre nous allons discuter pour l'année prochaine car certains participants sont motivés.

**Ambiance :** Rien de changé de ce côté-là, tout le monde joue avec tout le monde, bon esprit, bonne entente, entraide pour ouvrir la salle quand le président a le dos bloqué etc etc..

**Salle :** C'est plus sympa une salle rénovée il n'y a pas photo, surtout avec les nouveaux terrains qui ne sont pas sous les rampes d'éclairage.

### **Section « BILLARD » par Alain CARLOTTI :**

Nos effectifs continuent à progresser nous venons d'inscrire le 40<sup>ème</sup> adhérents, à noter que la journée porte ouverte dédiée aux femmes nous a permis de multiplier par 3 nos effectifs féminins. Cette journée sera reconduite le 18 mai 2019 ainsi que la journée "Porte ouverte tout public" en septembre comme chaque année.

La fourchette d'âge se situe entre 14 et 98 ans la moyenne d'âge est de 59 ans. Ce qui démontre que, bien que parfaitement adaptée aux seniors, notre activité sportive peut viser tous les âges et les sexes.

Nos cotisations restent inchangées. Plusieurs options existent : cotisation de 60 € avec choix soit du forfait annuel de 110€, payable en plusieurs échéances, prévoyant un temps de jeu illimité, ou le paiement à l'heure de jeu. A noter que la cotisation jeunes est de 40€ jusqu'à 21 ans, le temps de jeu est gratuit, les formations leur sont offertes y compris celles dispensées par notre professeur rémunéré, nous leur offrons leur premier maillot et leur fournissons également le matériel de jeu.

### **Autres faits marquants :**

Cinq de nos adhérents ont reçu la formation d'animateur fédéral de club sanctionné d'un diplôme.

La FFB nous a accordé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive le **Label Fédéral Club-Ecole de la Fédération Française de Billard initiation et découverte de niveau 1.**

Cela valide les efforts de formation que nous faisons depuis des années, mais également la mise en place des stages d'initiation en collaboration avec l'Espace jeunes de Château-Thébaud. Le plaisir manifesté par les enfants que nous accueillons nous encourage à poursuivre dans cette voie. Nous sommes toujours en recherche de mettre en œuvre un travail avec les écoles de Château-Thébaud.

Pour rappel, nous mettons à la disposition des adhérents plusieurs créneaux de formation :

- Mercredi matin 9h à 12h pour les adultes.
- Mercredi après-midi 14h 30 à 16h pour les jeunes.
- Jeudi de 20h30 à 22h 30 pour les adultes.
- 7 samedi de 9h à 12h en deux créneaux de 1h 30 sous l'égide d'un professeur diplômé d'état que la section rétribue avec en complément une participation de 5€ par participant.

Ces créneaux rassemblent plus de 50% des adhérents.

Enfin, nous sommes ouverts 7 jours sur 7 et il y a tous les jours des adhérents présents à la salle. Nous estimons à plus de 2000 h l'occupation de la salle.

#### **Bilan des compétitions officielles 2017/2018 :**

Nous recensons 36 engagements dans les différentes compétitions officielles concernant 25 adhérents dont 3 jeunes et 1 femme. (Libre, la bande, la coupe Paré, le championnat par équipe D1, le challenge des jeunes et le challenge féminin)

Nous avons reçu 2 rencontres R1 libre et 3 bandes R1 ainsi que des matchs de la coupe Paré et les 5 matchs à domicile du championnat par équipe et bien sûr tous les matchs du championnat vétérans. Ces rencontres mobilisent au-delà des joueurs des adhérents pour arbitrer. Pour la saison 2018/2019 ce sont 6 rencontres dont une finale de ligue qui se disputeront dans notre salle.

#### **Résultats :**

- 5 Passages dans la catégorie supérieure dont 2 en cours de saison concernant :  
Fabrice de R4 à R3 ; Gilles, de R3 à R2  
Aurélien N3 libre et à la bande, et depuis le début de la saison 2018/2019 N3 à la libre et au cadre 47/2  
Alain R1.
- 3 finales de Ligue disputée par 3 joueurs : Aurélien libre R1 et à la Bande, Jean-Marc et Alain en libre R2
- Deux victoires, Aurélien en libre R1 et Jean-Marc en libre R2. Aurélien terminera 2<sup>ème</sup> à la bande avec la meilleure moyenne de la saison.
- Aurélien et Jean-Marc ont disputé la finale de France à Saint Maur.

**Championnat par équipe** : 5 participants. Victoire de Château-Thébaud.

#### **Challenge des jeunes**

2 engagés Valentin Guitteny, Luigi Duarte qui terminent respectivement 21<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Qualification de Luigi pour la finale inter-région 14<sup>ème</sup>. Tous les deux participeront à l'édition 2019.

#### **Challenge Féminin**

Delphine a participé à sa 1<sup>ère</sup> compétition officielle. Elle renouvellera sa participation en 2019

#### **Challenge des vétérans**

15 engagés, classement final 21<sup>ème</sup> sur 42 équipes, nombre de rencontres 72 soit 144 matchs joués. Cette année nous finissons 2<sup>ème</sup> de notre poule et disputerons la finale des 2<sup>ème</sup> courant avril.

#### **Rencontres amicales**

- 16 rencontres soit 232 matchs, elles viennent compléter le panel des matchs pour les adhérents qui ne souhaitent pas faire de compétitions officielles.
- Dans le même esprit nous avons mis en place un championnat interne le challenge « Yvon Renaud » en octobre 2018, 22 inscrits et à ce jour 114 matchs disputés.
- Enfin à cette activité somme toute soutenue, il faut ajouter les réunions mensuelles du bureau du billard ainsi que :
- Notre participation régulière aux réunions du CA de l'Amicale Laïque,
- Aux différentes instances de la FFB :
- AG de la ligue des Pays de la Loire
- AG du comité départemental ainsi qu'aux réunions préparatoires des calendriers de compétitions.
- AG des vétérans.

Quel que soit l'avenir de la section billard, nous continuerons dans cette voie qui allie notre volonté de mettre, à portée du plus grand nombre le billard carambole, dans un esprit de partage, de convivialité, de progression que d'aucuns résumerait par l'Education Populaire.

### **Section « CANOE KAYAK » par Christian MORICEAU :**

En 2018, nous étions 77 licenciés soit 30 féminines et 47 hommes avec 15 créations de nouvelles licences. Le taux de renouvellement est de 62 licenciés avec 24 vétérans, 16 séniors, 3 juniors, 7 cadets, 13 minimes, 7 benjamins, 8 poussins. Licences adultes 36, licences jeunes 37, licences familles 4. Rappel : les licences de canoë kayak se prennent en année civile du 1er janvier au 31 décembre. Au forum des associations 2018, 6 jeunes et 1 adulte se sont inscrits au club. Le club garde son label, Ecole française de canoë kayak.

L'emploi de Valérie porte de plus en plus de résultats, en école de pagaie comme en compétitions et stages-club. Le contrat CIP (convention relative à l'insertion professionnelle) a été renouvelé pour l'année 2018 et en attente de signature pour 2019, cette aide aux compétiteurs de haut niveau a permis à Valérie de partir en stage fédéral, en compétitions nationale et internationale, et à s'entraîner pendant ses heures de travail. Elle a bénéficié de 40 jours sur l'année, ces 40 jours sont rémunérés par Jeunesse et Sport, le Conseil Régional des Pays de la Loire et la FFCK. Cela nous a permis d'embaucher Ismaël au mois d'août pour assurer le poste de Valérie en animation d'été. Je tiens à remercier Coline et Alexis pour avoir prêté main forte à l'animation d'été.

L'animation d'été gérée par l'Association Pont Caffino a connu une légère hausse en canoë kayak par rapport à l'année 2017. Depuis le premier janvier 2019, ce n'est plus l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise) qui est propriétaire du parc de Pont Caffino mais la Mairie de Maisdon-sur-Sèvre. Une nouvelle convention devrait être signée entre l'Association Pont Caffino qui gère le parc, l'Amicale Laïque de Château Thébaud et le club. Cette année la location d'été a été très bonne de mai à septembre. Pour ce qui est de la location en semaine en juillet et août, elle a été bonne aussi grâce à un bel été, environ six mille personnes ont pratiqué du canoë kayak en animations ou locations sur la Maine. Je tiens à remercier les Bénévoles du club pour leur participation aux week-end de locations, sans ses locations, pas de club, pas d'emploi, pas d'aide au sport de haut niveau, pas de participations aux frais de stages-club Départemental, Régional et Fédéral, car les athlètes de haut niveau vont payer leur participation aux stages de formations et d'entraînements, 20€ par jour de stage.

**Ecole de sport :** Max Déramé en 2018 a intégré le Sport-Etudes de Sablé sur Sarthe, j'ai un peu de chagrin pour Daphné qui n'a pas pu intégrer le Sport-Etudes à Sablé sur Sarthe.

**Formation :** trois nouveaux juges de portes en 2018 : Maren, Nathalie et Claude. Trois jeunes passent leur formation AFMP et bravo à Jonas qui a eu son diplôme et qui est entraîneur national de slalom à la FFCK. Quel beau parcours.

**Challenge jeune:** de 13 à 10 jeunes ont participé aux différents challenges-jeunes dans le Département, 7 ont participé à la finale Régionale au Lac de Ribou à Cholet, Flore → 4ème en C1 minime dame, Emile →

10ème en K1 benjamin, Matthieu → 2ème en K1 minime, Noa → 12ème en K1 minime, Daphné → 1ère K1 minime, Faustine → 6ème en K1 minime et Rémy → 11ème en K1 poussin. Bravo à eux qui ont représenté le club et le Département.

**Slalom** : quatre personnes participent aux courses de N 1 : Léa, Louison, Jonas et Thibault. Grosse progression de Max qui est à la porte de la N2 et je tiens à remercier les autres slalomeurs et les juges de portes pour représenter le club de Château Thébaud.

Autre chagrin, Léa m'a informé qu'elle arrêta la compétition nationale pour se consacrer à ses études, je tiens à la remercier pour avoir bien représenté le club ; bonne suite pour tes études.

**Polo** : l'équipe première qui évoluait en N4, termine championne de France 2018, ils joueront en 2019 en N3 avec une équipe jeune ; bonne saison à vous. Pas d'équipe féminine en 2018, car beaucoup de filles du club jouent avec l'équipe du Comité Départemental 44, 5 filles : Valérie, Coline, Gaëlle, Rose et Ada, elle sont championnes de France en N1, championnes de France en coupe de France avec Léa et 2ème à la coupe d'Europe des clubs en Angleterre ; bravo à tous. L'équipe Ligue termine 6ème et les jeunes du club ont joué en U15 et U18 avec l'équipe des Pays de la Loire.

**Polo international** : pour l'année 2018 deux athlètes féminines du club ont participé aux championnats du Monde au Canada à Welland : Valérie capitaine de l'équipe de France sénior dame, termine au pied du podium, et Coline en -21 ans dame, termine 5ème. Bravo à vous deux d'avoir porté la couleur du club et de la France dans le Monde.

En 2018, le club a organisé plusieurs manifestations. Journée polo N4 garçons, nettoyage de rivière, participation au Pagayons Sèvre et Maine, au Raid-Nature de Caffino, organisé un challenge jeune border-cross et participation au téléthon.

Je tiens à remercier la commune de Château Thébaud pour ce nouveau local à Caffino qui a été inauguré en début d'année 2018 et à remercier toutes les personnes, membres du club ou non, pour leur remarquable travail à construire et à aménager ce nouveau local, un grand merci à eux. Dernière chose dans mon rapport en 2019 le club aura 40 ans, le club a mis une commission en place pour organiser cette manifestation, n'hésitez pas à nous rejoindre. Date à retenir le 30 novembre 2019 salle du bois Joli.

Bonne saison sportive à tous.

### **Section « Club des artistes de Château-Thébaud » par Eric JUTON :**

La section comprend des artistes très divers : peintres, dessinateurs, céramiste, sculpteur sur bois, infographiste, ... qui ont tous leurs spécificités. Chacun travaille chez soi et nous nous réunissons parfois chez l'un ou chez l'autre afin d'échanger sur nos pratiques.

Nous participerons au festival d'Arts "Les tableaux de Caffino", les 15 et 16 juin prochains, à Caffino Rive Gauche.

### **Section « LOISIRS CREATIFS et SOLIDARITE » par Marie-Claire COUTARD-GOURBIL :**

Aujourd'hui, nous sommes le 8 mars, journée des femmes. Et je rends hommage à toutes ces dames qui participent tous les jeudis après-midi à la confection de la soupe solidaire. Certains diront « soupe populaire » et d'autres regrettent les odeurs de soupe..... Peu importe, car nous savons qu'elles apportent un moment de bonheur et de partage avec les jeunes de l'association « Solidarité dans la rue » et de « Brin de Causette ».

En effet, depuis janvier 2018, nous fabriquons chaque jeudi après-midi des soupes à l'intention des plus démunis d'entre nous, à savoir des jeunes, moins jeunes, sans domicile fixe.

Je voulais d'ailleurs remercier nos généreux donateurs, Intermarché d'Aigrefeuille, la maison Olive et Castel Market qui nous remettent chaque semaine leurs invendus en légumes et en fruits.

Et puis pendant la cuisson, nous réalisons à l'aide de carrés de tricot des couvertures, nous en sommes à la troisième et dans nos réserves une quatrième est prête. Quelques-unes pendant leurs soirées fabriquent également bonnets et longues écharpes.

Ces après-midis se déroulent dans la bonne humeur, de nombreux partages et échanges, ponctués quelquefois de chants par notre doyenne du groupe.

Fin décembre, nous avons convié à notre repas de Noël deux représentants de l'association Solidarité dans la rue, avec échange de petits cadeaux confectionnés par les participantes, ce fut un bon moment de convivialité. Nous savons que nos invités ont apprécié ce moment de partage et de bonne humeur.

Donc j'invite toutes les personnes qui ont un peu de temps libre le jeudi après midi à venir nous rejoindre et à passer ainsi un bon moment et sans obligation d'épluchage.

Ces jeudis-là sont un bon moment de convivialité, de partage et surtout de solidarité.

### **Section « DESSIN ENFANTS » par Eva MARTIN**

Neuf adhérents de 6 à 11 ans qui se retrouvent pour un cours d'une heure les mercredis après-midi, salle de la Maine.

Une nouvelle intervenante cette année, Elisa RETAILLEAU, artiste peintre de Montaigu, qui intervient également pour l'amicale du Bignon. Les enfants sont ravis de leur professeur et ils découvrent avec plaisir les différentes techniques de dessin et peinture.

### **Section « ECOLE DE CIRQUE » par Eva MARTIN**

Trente deux adhérents cette année, divisée en deux groupes : le premier cours pour les petits de 5 à 7 ans a lieu le mardi de 16 h 45 à 17 h 45, et le second à suivre, de 17 h 45 à 18 h 45 pour les enfants à partir de 8 ans.

Les séances ont lieu dans la salle des loisirs et sont encadrées, comme l'année dernière, par Simon, professeur en art de cirque de l'école « Roule ta boule ».

Simon apporte son matériel, ce qui permet aux enfants de s'essayer aux nombreuses disciplines du cirque : équilibre sur objets, jonglerie, acrobaties, etc.....

Une petite représentation aura lieu courant juin.

### **Section « ECOLE DE SPORTS » par Maryline FICHET**

L'éveil au sport compte cette année douze enfants. L'école de sport compte, elle, 16 enfants dans le premier groupe et 9 dans le second. C'est à dire que deux groupes sur trois sont complets et pour lesquels j'ai dû refuser du monde.

De plus, sur le total des adhérents, je n'ai que trois enfants hors commune, donc l'activité plaît bien aux petits et petites Castelthébaldaïses et Castelthébaldaïses.

Les enfants sont contents de venir tous les mercredis.

Nous avons rencontré quelques difficultés en début d'année, car l'animatrice n'a pas voulu continué l'encadrement, car elle trouvait difficile d'enchaîner trois groupes à la suite.

De plus, les températures hivernales ont freiné quelques enfants et surtout leurs parents!

### **Section « INFORMATIQUE » par Françoise SIMON**

Les trois créneaux de la section informatique sont complets avec 8 voire 9 personnes par créneau. J'ai dû refuser plusieurs personnes. Il faudra peut-être envisager une restructuration de l'ensemble pour satisfaire un peu plus de monde.

Cette année, il y a des débutants qui en sont vraiment aux apprentissages basiques : manipuler la souris, cliquer correctement, ... et qui ont quasiment besoin d'un accompagnement individuel. Cela rend difficile la cohabitation avec des débutants plus aguerris. Heureusement deux personnes du cours "supérieur" viennent

m'épauler sur le cours de 14h et une autre personne aide Yves dans le cours de 18h. C'est très appréciable et nous les en remercions chaleureusement.

### **Section « LIRE ET FAIRE LIRE » par Marylène FUSELIER :**

Pour la section « Lire et Faire Lire », notre activité se déroule sur l'année scolaire et le bilan 2017/2018 est comme chaque année toujours positif. J'ai un peu l'impression de me répéter à chaque A.G. Les interventions ont eu lieu du 9 octobre 2017 au 14 Juin 2018. Il a fallu attendre la validation des projets soumis par l'école à l'inspecteur d'académie pour commencer la lecture. Toute l'année nous avons fait partager aux enfants, de toutes les classes, le plaisir d'écouter des histoires.

Le 9 octobre 2017, après validation des projets, nous avons fait notre 9ème rentrée scolaire à l'école Marcel Canonnet, avec 17 lecteurs. Nous faisons le bonheur de tous les enfants de la PS au CM2 et ce nombre important, nous permet d'avoir deux intervenants voire 3 par classe. Les petits et moyens ont même deux interventions par semaine.

Nous avons assuré 11 créneaux par semaine pendant l'année scolaire du lundi au jeudi, en alternance ou en binôme dans toutes les classes maternelles et primaires.

Nous sommes toujours aussi bien intégrés au fonctionnement de l'école et certains lecteurs participent aux activités des classes, sorties, journées USEP, classe de découverte, etc.

- du 17 au 20 avril 2018 : Jacques, lecteur en CP, a accompagné les enfants en classe de poney à la Ducherais à Capmbon, avec un peu de nostalgie car c'était la der des der de Danielle Soulard.
- les lecteurs des grands ont également été sollicités pour accompagner les élèves de CM1 et CM2 dans leurs sorties pédagogiques (Quatrain, cinéma le Vaillant, etc...

Je finirai en vous disant que partager ce temps de lecture avec les enfants nous donne beaucoup de joie et que ce moment est renforcé par leur attente quand on arrive en classe et par les liens privilégiés que l'on a avec eux.

La rentrée « Lire et Faire Lire 2018 » s'est faite le 8 octobre avec la nouvelle directrice, Edwige PUCHOT, qui tout comme Danielle SOULARD est à fond investie dans cette activité pour sa pérennité et je l'en remercie au nom de tous les lecteurs.

Petite annonce : la section « Lire et Faire Lire » est toujours à la recherche de nouveaux lecteurs. Si vous avez plus de 50 ans, si vous aimez lire, vous pouvez rejoindre la section et nous vous accueillerons avec plaisir.

J'espère que cette activité continuera encore longtemps à l'Ecole Marcel Canonnet.

### **Section "MULTISPORT ADULTES " et "SPORT SANTE SENIORS " par Jean-Michel RADIGOIS**

BOUGER, ENSEMBLE, EN S'AMUSANT telle est l'ambition de notre Multisport Adultes.

Il est ouvert aux femmes comme aux hommes de 16 ans à la soixantaine. Nous pratiquons de nombreux sports collectifs innovants, mais toujours ludiques. Toutes les séances sont animées par Denis notre éducateur sportif de l'Ufolep. Le créneau est le mercredi de 19h00 à 20h00 salle omnisports.

Pour notre 3ème saison, nous avons accusé une baisse de 7 adhérents due en partie au départ de notre éducatrice sportive qui était très appréciée, mais aussi due sans doute à l'horaire de notre créneau : 19h15...

Heureusement, les adhérents de cette année sont plutôt présents, hors un gros creux en janvier à cause de la température de la salle omnisports. Ils sont 15 adhérents :12 femmes et 3 hommes.

Les séances se passent toujours dans la bonne humeur !

#### **Le sport Santé Seniors**

L'an dernier, nous avons ouvert le créneau de Sport Santé Seniors actifs, créneau qui a pour cible des femmes et des hommes de 60 à 75 ans.

Là aussi, nous avons opté pour le « bouger, ensemble, en s'amusant »... mais ADAPTÉ aux capacités de

nos seniors. Nous pratiquons, tout au long de la saison, de nombreuses activités ludiques.

Arnaud, notre éducateur sportif Ufolep, anime admirablement ce créneau du lundi de 11h00 à 12h00, salle des loisirs.

Ils sont 12 adhérents sur ce créneau : 9 femmes et 3 hommes.

La saison se déroule bien. Les adhérents sont plutôt fidèles.

Avec l'expérience de l'an passé, je me suis aperçu que certains adhérents auraient été sûrement, plus à l'aise sur un créneau plus doux... J'ai aussi dû refuser quelques personnes car le créneau « actif » n'était pas à leur portée.

C'est pourquoi, à la rentrée nous avons ouvert un 2ème créneau de Sport Santé Senior dit « en douceur ».

Ce créneau ressemble beaucoup au créneau des « actifs »... mais bien adapté aux capacités de ces seniors plus âgées : 70 à 85 ans !

C'est Arnaud qui est aussi l'éducateur sportif Ufolep de ce créneau du lundi de 9h45 à 10h45 salle des loisirs.

Pour cette première, elles sont ( je dis "elles" car il y a que des femmes, pour l'instant) 11 femmes .

Conclusion : Une belle réussite ... Toutes celles qui ont testé l'activité y ont adhéré !

Ces 3 créneaux fonctionnent bien. Les adhérents y viennent avec plaisir. Certaines attendent même avec impatience le jour du sport !

Par contre, pour pérenniser ces 3 créneaux, il nous faut les remplir un peu plus.

Aussi sur ces 3 créneaux, nous avons pris, une assurance spécifique pour pouvoir accueillir, à chaque créneau, une personne pour une séance découverte !

### **Section « Randonnées Pédestres » par Marie-Thérèse BRETIN :**

#### **Sorties du Dimanche demi journée l'après-midi, 1 par mois :**

VERTOU (bords de Sèvres la Ramée) SAINT SEBASTIEN (île Forget et Pinette) ST-LUMINE-CLISSON (entre terres et vignes) CHATEAU-THEBAUD (annulé pluie) CHATEAU-THEBAUD ( es 3 trois ruisseaux) ST-LEGER-LES-VIGNES ( bord du lac, vignes, marais) LA BEAUJOIRE(roseraie et la chanterrie) Au total, 7 prévues sur 6 réalisées.

#### **Sorties du dimanche à la journée :**

CARQUEFOU (bords de L'Erdre) ST- MACAIRE-EN-MAUGE matin (menhir de la Brétellière) ST-ANDRE-DE-LA-MARCHE rando +( musée des métiers de la chaussures) LAVAU-SUR-LOIRE( annulé pluie) ILE-AUX-MOINES(56) bateau + rando tour de L'île )

Au total, 4 prévues 3 réalisées

#### **Sorties du lundi :(2 par mois) l'après-midi. Au total, 19 prévues, 16 réalisées.**

Par ailleurs, tous les ans nous participons à la rencontre intergénérationnelle de la semaine bleue. Le mercredi 11 Octobre 2017, elle eu lieu à ST-LUMINE-DE-CLISSON avec la participation des écoles (120 élèves)

Merci à tous les adhérents qui ont organisé des randonnées !

Les calendriers 2018/2019 sont à votre disposition sur le site de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud. Consultez-les et rejoignez-nous !

Bonne marche à tous et à bientôt

### **Section « ROLLER » par Laurence LEHUCHER**

**Public :** .....à partir de 7 ans....individuel ou en famille.



De janvier 2018 à juin 2018 : 33 adhérents (32 rollistes) dont 4 familles (3 personnes) avec la participation d'un parent (4 femmes).

- 6 adultes (5 rollistes + non pratiquant)
- 11 jeunes
- 16 enfants

Rentrée septembre 2018 : 34 adhérents (33 rollistes) dont 3 familles (2 à 3 personnes) avec la participation d'un parent (3 femmes et un homme).

- 7 adultes (6 rollistes + une adulte non pratiquante)
- 16 jeunes
- 11 enfants

Pour cette année la capacité maximum a été atteinte très rapidement au Forum des associations. Aucune demande en liste d'attente.

**Formes de pratique :**

- Loisir & ludique (ateliers techniques, jeux collectifs, jeux d'adresse, séance festive à thème)
- Nouveauté : Utilisation du Skate-Park extérieur en fonction du temps.

**Niveaux de pratique :** du débutant au confirmé

**Le déroulement de la séance :**

- Le vendredi soir au gymnase
- Accueil : 19H à 19H15
- Séance avec l'éducateur UFOLEP de 19H15 à 20H30 : Noëlla FOURRREAU de septembre 2017 à juin 2018 et Guillaume BULLERYAL (Spécialiste roller) depuis septembre 2018
- Location de matériel aux adhérents : Roller / ensemble des protections / casque (caution)
- Matériel : Dotation CG et investissement de la section

**Ambiance recherchée :**

- Familiale, conviviale, citoyenne...la bonne humeur, l'humour en toute circonstance pour maîtriser les fondamentaux en toute sécurité et se faire plaisir.
- Créer du lien & développer l'entraide entre les tranches d'âge et au travers des différences de niveau de pratique
- Séance festive en fin d'année.

**Les sorties proposées :**

- 2 sorties au Skate-Park du Hangar à Nantes avec la présence d'un éducateur sportif du hangar pour une heure de cours encadrée par un éducateur du Hangar spécialiste modules (dimanches 25/03 & 08/04/2018 de 10h/12h15)
- 2 sorties en bord de Loire (Aller/retour - parking du stade René Massé / au-delà du pont de Bellevue) sur le créneau du vendredi soir (01/06/2018 & 22/06/2018)

**Projets de sortie 2018/2019 :**

- 2 sorties au Skate-Park (Hangar à Nantes) avec une heure de cours assuré par un éducateur du Hangar pour ceux qui le souhaitent (dimanches 24/03 & 07/04/2019 de 10h/12h15)
- 2 sorties en bords de Loire (19H30/21H) avec l'éducateur sur la séance du vendredi : Itinéraire aller/retour : Parking R. Macé (St Sébastien sur Loire) – Pont de Bellevue.

**Perspectives :**

Changement de responsable pour septembre 2019

**Section « USEP » par Etienne Godet**

En 2017-2018, l'Ecole a engagé 3 classes sur 8. Ce sont 80 élèves (dont 18 amicalistes à Château-Thébaud)

qui sont concernés par l'activité U.S.E.P.

Les enseignants n'ont plus les 3 heures d'animations pédagogiques dédiées à la préparation des rencontres U.S.E.P et ils doivent s'organiser sur leur temps personnel.

Cette année, l'accent est mis sur le Vivre ensemble dans le cadre des 80 ans de l'USEP.

Pour les enfants la cotisation de base passe de 6,60 € à 6,70 €.

Pour ceux affiliés à l'Amicale laïque de Château-Thébaud, elle passe de 3,00 € à 3,05 €.

Pour les adultes la cotisation de base passe de 25,75 € à 26 €.

Pour ceux qui sont affiliés à l'Amicale laïque de Château-Thébaud elle passe de 9,75 € à 10 €.

Il a été décidé de maintenir la cotisation enfant à 6,00 € (2,50 € pour les enfants participant à une activité de l'Amicale laïque de Château-Thébaud ou 4,26 € pour ceux étant à une autre Amicale).

La cotisation à l'Amicale Laïque de Château-Thébaud reste à 19,80 € pour les adultes et à 4 €50 pour les jeunes.

Danielle et Gwenhaël	C.P	20	09/04/18	Jeux d'opposition et jeux collectifs avec ballon + Athlétisme	Rezé
			21/07/18	Orientation + Pétanque	Château-Thébaud
Jocelyne	CM1	26	13/04/18	Balle ovale	La Haie-Fouassière
			22/06/18	Randonnée et jeux traditionnels	Vertou
Etienne	CM2	24	15/03/18	Handisport	Saint Fiacre
			17/05/18	Roller	Rezé
			05/07/18	Course d'orientation	Orvault- Château de la Tour
Rentrée 2018					
Edwige	C.P	24	07/12/18	Utilisation du petit matériel	Saint-Fiacre
Jocelyne	CM1	30	18/12/18	Double dutch et accro gym / cirque	Château-Thébaud
Etienne	CM2	26	26/11/18	Jeux d'opposition et tennis de table	Château-Thébaud

### **Section " VTRAIL " par Denis MARSOLIER**

Nous sommes vingt-deux adhérents pour la saison 2018/2019. Une adhésion supplémentaire début 2019. Effectif stable avec du renouvellement : 4 femmes dans la section, deux nouveaux Véttilistes, cela n'était pas arrivé depuis longtemps.

Tout va bien dans la section et chacun s'organise individuellement ou en petit groupe pour organiser ses sorties et objectifs sportifs tout au long de l'année.

L'évènement phare reste le Raid Nature Caffino qui a lieu les 8 et 9 septembre 2018. Une organisation très bien rôdée et un beau succès sportif pour cette 10ème édition.

L'allègement de l'organisation a permis à chacun de s'y retrouver sans nuire au succès de l'édition.

Une année 2018 bien remplie et close comme d'habitude avec la participation aux Trails du Téléthon, encore un beau succès cette année.

Pour la saison 2018-2019, l'organisation du club reste la même. Une sortie organisée entre nous forme d'un WE en Bretagne, les 17, 18 et 19 mai à St Briec.

La 11ème édition du Raid Nature Caffino aura lieu les 7 et 8 septembre 2019. Même organisation que l'an passé (nous ménageons la section et les bénévoles).

Pour conclure, un grand merci à vous tous pour l'aide que vous nous apportez lors de cet événement, épreuve reconnue sur le plan département, voire régional dans le domaine des sports de pleine nature.

### **Section « YOGA » par Marité RADIGOIS**

Très bonne année pour le yoga. Nous étions 31 au premier janvier 2018, nous sommes 32 à ce jour. Il y a eu certes quelques départs pour raison de santé ou de travail mais d'un autre côté il y a plusieurs personnes qui découvrent le yoga et en sont satisfaits.

Denise Toublanc a souhaité ne plus être responsable de la section. J'ai donc pris le relais. Merci à elle pour son investissement.

Nous avons fait en fin d'année une rencontre conviviale entre les deux groupes, pour permettre aux personnes de se connaître mieux. Chacun a pu exprimer son ressenti sur les cours. Les retours sont très satisfaisants, chacun se sent bien et retire beaucoup de bienfaits.

Nos projets : continuer car chacun sait bien que c'est dans la continuité que se trouve les progrès.

---

### **III. RESULTATS DES VOTES**

---

Libellé des votes	Pour	Contre	Abstentions	Ne se prononcent pas
1. J'approuve le rapport moral de la présidente	90	0	1	0
2. Je donne quitus à la trésorière	88	0	3	0
3. J'approuve le budget prévisionnel 2019	88	0	3	0
4. J'approuve le montant de l'enveloppe globale des subventions pour voyages scolaires qui passe à 1000€ pour 2019.	90	0	1	0
5. Je valide la candidature de nos contrôleurs de gestion : Patrick JEANNETEAU et Delphine MAGNIETTE	91	0	0	0
6. Je valide le maintien du tarif de l'adhésion Ligue FAL44 à 19,80€ pour les adultes, 4,50€ pour les jeunes et les enfants, pour la saison 2018-2019.	91	0	0	0
7. J'approuve l'obligation d'appliquer la tarification solidaire sur les cotisations section, telle qu'elle a été rappelée ce jour, à toutes les sections de l'Amicale Laïque, existantes et futures.	70	13	7	1 refus de vote

### **RESOLUTIONS**

- 1. Le rapport moral est approuvé par 90 voix sur 91**
- 2. Quitus est donné à la trésorière par 88 voix sur 91**
- 3. Le budget prévisionnel est adopté par 88 voix sur 91**
- 4. Le montant de l'enveloppe pour les voyages scolaires passant à 1000€ est adopté par 90 voix sur 91**
- 5. La candidature des contrôleurs de gestion est validée par 91 voix sur 91**

6. Les tarifs adultes, jeunes et enfants de la carte FAL sont validés par 91 voix sur 91
7. L'obligation d'appliquer la tarification solidaire dans toutes les sections est adoptée par 70 voix pour, 13 contre, 7 abstentions et 1 refus de vote.

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

**Les 8 candidats sont élus.**

Marie Thérèse BRETIN	91 voix
Sandrine CHOLOT	91 voix
Stéphane KEREZEON	91 voix
Christiane MARTIN	91 voix
Eva MARTIN	90 voix
Jean-Michel RADIGOIS	91 voix
Marie-Claire COUTARD GOURBIL	91 voix
Isabelle DECOURTY	91 voix

Aucune question diverse n'étant proposée, l'Assemblée Générale est levée à 23 heures et les participants sont invités à se diriger vers le bar pour partager le verre de l'amitié.

*Compte-rendu rédigé par*

*Françoise SIMON et Marie-Claire COUTARD GOURBIL*

Vu, la présidente :

*Annie-Claude RENAUDIN*